

8

L'an mil huit cent vingt trois, le vingt cinq juin, six
 heures du soir, pardevant nous Louis Joseph Obert
 Maire officier de l'état civil de la commune de Wixems
 Département du pays de Calais, canton de St Omer
 (Sud), sont comparus Charles Butel né à St
 Omer le dix huit Ventose an quatre, domicilié à
 Blandecques fils majeur et légitime de feu Denis nicolas
 Butel décédé à Blandecques le premier février
 mil huit cent onze, comme il est constaté par l'acte
 de décès déposé en nos archives, et de Vivie à Blan-
 decques le vingt deux juin mil huit cent vingt trois
 et de Louise alexandrine josephe Guillaute domiciliée
 audit Blandecques ci présente et consentante et
 Marie françoise Petrel née à Wixems le vingt un
 août mil sept cent quatre vingt huit manouvrière
 domiciliée à Wixems fille majeur et légitime
 de feu pierre joseph Petrez décédé à Wixems
 le trois octobre mil huit cent douze, comme il est



constaté par l'acte
archivé et de Marie
Domnicie à Moulins, ci
De ^{cm} Déci ^{cm} Déposi' en nos
françois Godart menager
présentes et consentantes.
Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration
du mariage projeté entre eux et dont les publications
ont été faites devant la principale porte d'entrée de
notre Maison commune, savoir la première le quinze
juin et la seconde le vingt deux du même mois, et à
Blandecques le même jour le même mois la même
heure et la même année, jour de Dimanche à heure
de Midi, aucune opposition audit mariage ne
nous ayant été signifiée, faisant droit à leur requisi-
tion et après avoir donné lecture de toutes les pièces
ci dessus mentionnées, et du Chapitre VI du titre du
code civil intitulé du Mariage, avons demandé au
futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se
prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux
ayant répondu séparément et affirmativement.
Déclarons au nom de la loi que Charles Butel et
la demoiselle Marie françoise Bétrez sont unis par
le mariage, de quoi avons dressé acte en pré-
sence de Monsieur Joseph Ducrocq âgé de vingt
ans ouvrier papeterie domicilié à Moulins le
comte de Charles Louis Brochant âgé de vingt
sept ans ouvrier papeterie domicilié à Ballines
d'Emmanuel Joseph Darcy âgé de vingt six

ami ouvrier papeter, et De Louis Joseph Wintrebert
age de vingt huit ans instituteur, les deux derniers
témoin Domiciliés à Niamey et ont l'époux la
mère de l'époux et le dernier témoin signé avec
nous. Représent acte, les auteurs et les parties
contractantes ayant déclaré n'avoir jamais
eu signé après lecture faite

L. J. Wintrebert

12011 13/11/20

Louises Guillolo

Y. Oberst